

PREVESSIN-MOENS

Association Éclat : vers la disparition des prestations ?



Les membres de l'association et quelques familles, lors d'une réunion pour évoquer le risque de disparition de certaines prestations.

«Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents remis aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. »

C'est par cette déclaration que le commissaire aux comptes a rendu son rapport final sur les comptes annuels de l'association Éclat lors de son assemblée générale annuelle.

Pourtant, des inquiétudes persistent au sein de l'association et du personnel quant à la pérennité de certains services mis en place depuis plusieurs années et qui pourraient disparaître faute de financement.

Une forte subvention de la CCPG supprimée

D'autant que l'association s'est vue supprimer une forte subvention par la CCPG et a clos l'exercice 2015 avec un déficit de 2 917 € pour les services adultes et 24 889 € pour les services enfance et loisirs adultes. C'est surtout ce dernier, financé en partie grâce aux subventions de l'intercommunalité, qui est menacé.

La présidente, Élisabeth Tannières, avait tiré la sonnette d'alarme pour l'année 2016.

Aujourd'hui, ce sont des parents d'enfants pris en charge qui s'inquiètent à leur tour.

Car si certaines prestations venaient à disparaître, ce serait pour plusieurs d'entre eux, un retour à la case départ, sans solution d'accueil pour leurs enfants dont certains en situation de handicap très lourd. « Grâce à Éclat, mon fils s'est beaucoup épanoui. Il a pu développer de nombreuses capacités. Je voudrais qu'il continue à profiter de toutes ces activités tout comme les autres enfants », commente Jean-François Chatelain.

L'inquiétude est encore plus vive pour Christelle Doissy, maman : « Il y a une prise en charge dans le périscolaire avec un projet de socialisation qui fait beaucoup progresser les enfants. Les effectifs sont adaptés et le personnel est très bien qualifié. Ma fille n'aurait pas été scolarisée si elle n'avait pas trouvé une AVS grâce à l'association. Si certaines prestations disparaissent, comment allons-nous faire ? »

L'association nous apporte une sociabilité exceptionnelle

Pierre Cretin, un des pensionnaires de l'association depuis sa création abonde dans le même sens. « Avec le service loisirs, on a la possibilité de s'ouvrir sur le monde et voir beaucoup d'autres personnes différentes. L'association nous apporte une sociabilité exceptionnelle. On est inquiet si certains services disparaissent. »

Dans le Pays de Gex, c'est la seule structure qui accueille les personnes de tous âges avec tous types de handicap. « Mon fils de 45 ans est pris en charge depuis de nombreuses années. Avant, c'était la vraie galère, aujourd'hui on peut souffler », raconte une mère.

En 2015, Éclat a accueilli 130 personnes pour des prises en charge allant de quelques heures ou pour un accueil quotidien en semaine.

Par M.I. | Publié le 17/04/2016 à 06:04